

édito



La nouvelle cantine de l'école fait l'unanimité

Notre nouvelle cantine a ouvert ses portes à la rentrée de novembre.

Plus grande, plus gaie, bien mieux insonorisée, elle remporte tous les suffrages chez les élèves et le personnel encadrant, avec mention spéciale pour le self, grande nouveauté que les enfants ont aussitôt adoptée, ravis de faire comme les grands ! Les parents pour leur part seront invités à découvrir les lieux lors d'une matinée portes ouvertes qui sera organisée en janvier.



Je vous souhaite, à toutes et à tous, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Anne-Marie Rosé



[sommaire]

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la

participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 80 41 20 42

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Elections municipales 2020	p 5
Fin d'année 2019 chez DuolaB – Temps Danse	p 6
1 ^{er} février 2020 grand loto des écoles	p 7
Un office notarial ouvre à Marssac sur Tarn	p 7
Commémorations du 11 novembre 2019	p 8
Studio de danse Ambiance Scandale, une fin d'année dansante	p 9
Le Comité des Fêtes vous présente son agenda 2020	p 9
Votre agenda	p 10
Fêter la nouvelle année avec nos aînés	p 10
Génération Mouvement, un club toujours très actif	p 11
Record d'affluence pour les miniatures agricoles	p 11
Dissolution de l'association AME	p 12
Restauration de la crèche à l'église Saint Orens	p 12
Le Wa-Jutsu en balade	p 13
Echange/débat : Enfants, ados face aux écrans, quels effets ?	p 13
Invitation à la cérémonie des voeux	p 14
Sabor a Mi sur son 31	p 15
La salle Saint Orens entièrement rénovée	p 15
Tous vigilants	p 15
Promenade en images dans notre nouvelle cantine...	p 16 & 17
Une course unique, un rêve, un exploit...	p 18
Concert de Noël	p 19
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 20 à 23
Le 8 décembre, le marché de Noël «Artistic Noël» vous attend	p 23
Vos relais de quartier	p 24
Programme des fêtes de fin d'année	p 25
Dimanche 8 décembre commerçants & associations fêtent Noël	p 26
Marssac RSRDT contre Pau FC : un évènement à ne pas manquer	p 26
Dernier Marssac Info avant élections	p 26
La course du Primeur	p 27
Ramasser les feuilles, c'est l'affaire de tous	p 27
Invitation au repas des Aînés	p 28

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le Journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin
pascal.crepin@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



Rue du Nord, la toiture du lavoir a fait peau neuve
C'est l'entreprise d'insertion Verso qui est intervenue sur ce chantier. La toiture du lavoir a été entièrement refaite. L'ossature bois (charpente, voliges et poteaux) a été poncée et lasurée et toutes les tuiles ont été changées. Tout autour, murets et pavés ont été nettoyés au karcher et les barrières de protection ont été repeintes. Enfin, deux dalles de béton ont été réalisées en prévision de l'installation de futurs bancs qui seront installés au printemps.



Sapin et illuminations de Noël sont prêts pour les fêtes de fin d'année

Symbole fort de la tradition de Noël, le grand sapin Nordmann a été installé place du Barry par nos agents municipaux. L'entreprise Escaffit a installé pour sa part les illuminations de la place mais aussi les avenues d'Albi et de Toulouse, la rue des écoles, la rue Saint Barthélemy, la place de l'Eglise et le devant de la mairie. Celles-ci sont aux couleurs du Père Noël, rouges et blanches et illumineront Marssac jusqu'au 6 janvier. Bon à savoir : nos illuminations sont à 100% led, ce qui est permet de consommer moins d'énergie.



Travaux dans la cour de l'école maternelle

Ce chantier qui a eu lieu pendant les vacances de Toussaint a permis de réaliser le branchement de l'alimentation électrique de la future école élémentaire depuis la boîte de branchement située au niveau de la clôture de l'école maternelle. Deux entreprises sont intervenues, l'entreprise Eurovia pour les travaux sur tranchée et l'entreprise STTP pour le branchement électrique. Tout a été remis en état pour la rentrée des enfants.



Réparation des toilettes publiques

Les WC des toilettes de l'aire de la rue Tonimarié et du square des Tilleuls ont été vandalisés. Ils ont été totalement détruits. Nos agents techniques les ont rapidement remplacés et la mairie a porté plainte auprès de la gendarmerie, comme elle le fait à chaque fois que la collectivité est victime d'actes de vandalisme.



Nouveau parking de l'avenue d'Albi : les travaux touchent à leur fin.

A l'heure où nous mettons sous presse, les enrobés ont été réalisés et il ne reste plus que les travaux de marquage au sol et de signalisation pour que les marssacois puissent profiter de ce tout nouveau parking situé au plus près des commerces.





Nouvelle école élémentaire et agrandissement de la cantine scolaire



La nouvelle école élémentaire et l'agrandissement de la cantine en chiffres

L'école

1317 m² de surface de plancher créés

1 hall d'accueil	115 m ²
9 classes de 65 m ² chacune	
1 salle multifonction, bibliothèque - centre de documentation	95 m ²
1 bureau de direction	13,5 m ²
1 salle des professeurs	20 m ²
1 bloc sanitaires filles	17 m ²
1 bloc sanitaires garçons	13 m ²
1 local de rangement	15,5 m ²
1 local ménage	18 m ²
1 préau	200 m ²
1 cour commune avec le CLAE	850 m ²
1 garage à vélos couvert	15 m ²

La cantine

Agrandissement et réaménagement de la partie technique : + 30 m²

Agrandissement de la partie restaurant : + 70 m²

Nouvelle école élémentaire

Les travaux intérieurs avancent bien. Les cloisons et les doublages sont terminés et c'est maintenant le tour de l'entreprise A2 C de rentrer sur le chantier pour mettre en œuvre le plancher chauffant sur toute la surface du bâtiment. Elle sera suivie de près par l'entreprise Albi Carrelage qui réalisera la chape liquide qui recouvrira l'ensemble du réseau de chauffage. A l'extérieur, les ouvriers de l'entreprise Eurovia réalisent l'enfouissement du réseau pluvial dans la cour de l'école. Suivront ensuite la pose des bordures et la préparation pour la mise en œuvre des enrobés qui se fera au printemps.

Les travaux sur notre commune



Les travaux de taille ont démarré

Nos agents des espaces verts ont attaqué la taille des haies et des arbres qui va durer jusqu'au printemps prochain. Premières rues traitées : la rue de la Gare, la rue Lilian Doire, la rue la Barthe et la rue Saint Barthélémy. Les travaux se poursuivront rue des Peyragues, au square Jean Jaurès et à la crèche Chapi Chapi, puis dans tous les autres espaces publics de la commune.



Et le ramassage des feuilles aussi !

Pas de répit pour nos agents qui interviennent depuis plusieurs semaines déjà, selon l'importance des chutes de feuilles constatées et de l'état des trottoirs qui peuvent devenir glissants si les feuilles mouillées s'y accumulent.

Elections municipales 2020

7 février 2020, date limite des inscriptions sur les listes électorales.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'obligation de s'inscrire sur les listes électorales le 31 décembre au plus tard a été levée. Les électeurs peuvent désormais s'inscrire au plus proche du scrutin.

Ainsi, pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 7 février 2020.

Cette date pourra même être repoussée mais dans certains cas seulement (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré, majeur sous tutelle,...).

Où trouver les formulaires d'inscription ?

Les formulaires sont disponibles en Mairie et sur le site service-public.fr

Quelles démarches pour s'inscrire ?

La demande d'inscription peut être faite en ligne sur le site www.service-public.fr.

Il est aussi possible de s'adresser à la mairie de son domicile, soit en se rendant directement sur place aux heures d'ouverture avec les pièces exigées, soit en envoyant le formulaire de demande d'inscription et la photocopie des pièces exigées par la poste.

Quelles sont les pièces exigées ?

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité, ou ayant expiré depuis moins de 5 ans)
- un justificatif de domicile récent, daté de moins de



3 mois, ou un justificatif de sa qualité de contribuable sur la commune depuis au moins 2 ans, ou un justificatif de sa qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société sur la commune depuis au moins 2 ans.

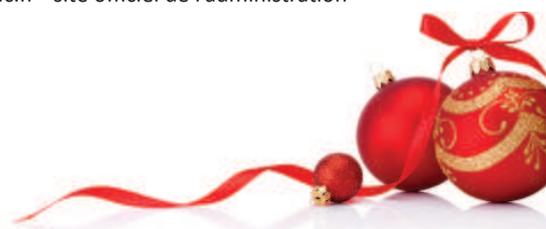
J'ai 18 ans : comment ça se passe pour moi ?

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales en application des articles L.11-1 et 11-2 du Code électoral. Ceux qui auront 18 ans entre les deux tours pourront voter au 2^{ème} tour.

Attention ! Ne sont pas inscrits d'office sur les listes électorales de la commune les jeunes qui n'ont pas fait la démarche de se faire recenser à 16 ans dans le cadre du recensement citoyen, ou qui l'ont été trop tardivement ou ceux qui ont déménagé.

Les services de la mairie sont à la disposition des administrés pour toute information complémentaire. Contact mairie : 05 63 55 40 47

Source : service-public.fr - site officiel de l'administration française



Fin d'année 2019 chez DuolaB – Temps Danse

La fin d'année approche à grands pas et les projets de l'association Temps Danse ne cessent de se développer et se mettent en place...

Depuis plusieurs années, Temps Danse est en partenariat avec la Scène Nationale d'Albi et bénéficie de tarifs très préférentiels afin de permettre aux élèves d'assister à des spectacles de grande qualité à des prix intéressants !

Handel / Common Ground a été

sur scène lors de deux événements.

- Le premier, le **dimanche 8 décembre**. Ce jour-là, l'association des commerçants de Marssac organise un événement dans le but de dynamiser le village et invite Temps Danse à y présenter quelques chorégraphies, place du Barry. Vous pourrez y retrouver les élèves sur scène entre 12h45 et 13h45.

- Le second, le **samedi 11 janvier**,

Danse durant les heures de cours (tarif unique : 16 euros). Venez nombreux les applaudir !

Enfin, grâce au partenariat avec l'école «La Fabrique Danse» de Gaillac, les élèves de Temps Danse pourront participer à **deux masterclass le week-end du 7 et 8 décembre** : danse classique avec Lenaïg Guégan et street jazz avec Alison Benezech avec une réduction de 50% sur le prix total du stage !



le premier spectacle de cette année auquel les élèves ont pu assister le samedi 30 novembre et il a fait l'unanimité auprès de tous ! Ils auront l'opportunité d'assister à deux autres spectacles dans l'année : Giselle, le mardi 14 janvier, et Double Murder, le mercredi 27 mai.

Suite aux beaux succès des participations dansées des élèves de Temps Danse, le vendredi 13 septembre, à la Maison de l'Amitié à Albi, et le dimanche 13 octobre au Circuit d'Albi, à l'occasion du Grand Prix Camions, certains de nos élèves vont pouvoir remonter

où les élèves participeront à «Albi Danse pour le Laos» sur la scène du théâtre des Cordeliers ! Ce spectacle réunit cette année 12 écoles de danse afin de présenter un spectacle de qualité. Tous les bénéfices seront directement reversés à l'association «Eveil du Laos» qui a pour but de construire et équiper des écoles au Laos. C'est une réelle chance pour les élèves de danser pour une si belle cause et dans un cadre aussi magique !

Il est possible d'acheter vos places pour cette soirée auprès d'Alison, professeur chez DuolaB-Temps

Pour toutes autres demandes de renseignements/inscriptions, vous pouvez contacter Alison et Fabienne via leur adresse mail : duolab.tempsdanse@gmail.com ou par téléphone : **06.44.24.69.80 (Alison THOMAS) 06.84.82.66.32 (Fabienne RODRIGUEZ)**.

Vous pouvez également suivre toutes les actualités de l'école sur les réseaux sociaux : Facebook : D.LAB Tempsdanse – Marssac // Instagram : @d.lab_tempsdanse

1^{er} février 2020 Grand Loto des Ecoles

Les Amis de l'Ecole vous donnent rendez-vous le 1^{er} Février, à 16h, pour son Grand Loto à la salle des fêtes de Marssac.

Venez nombreux ! Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Sandra Fernandez au 06 98 04 54 78 (SMS de préférence).

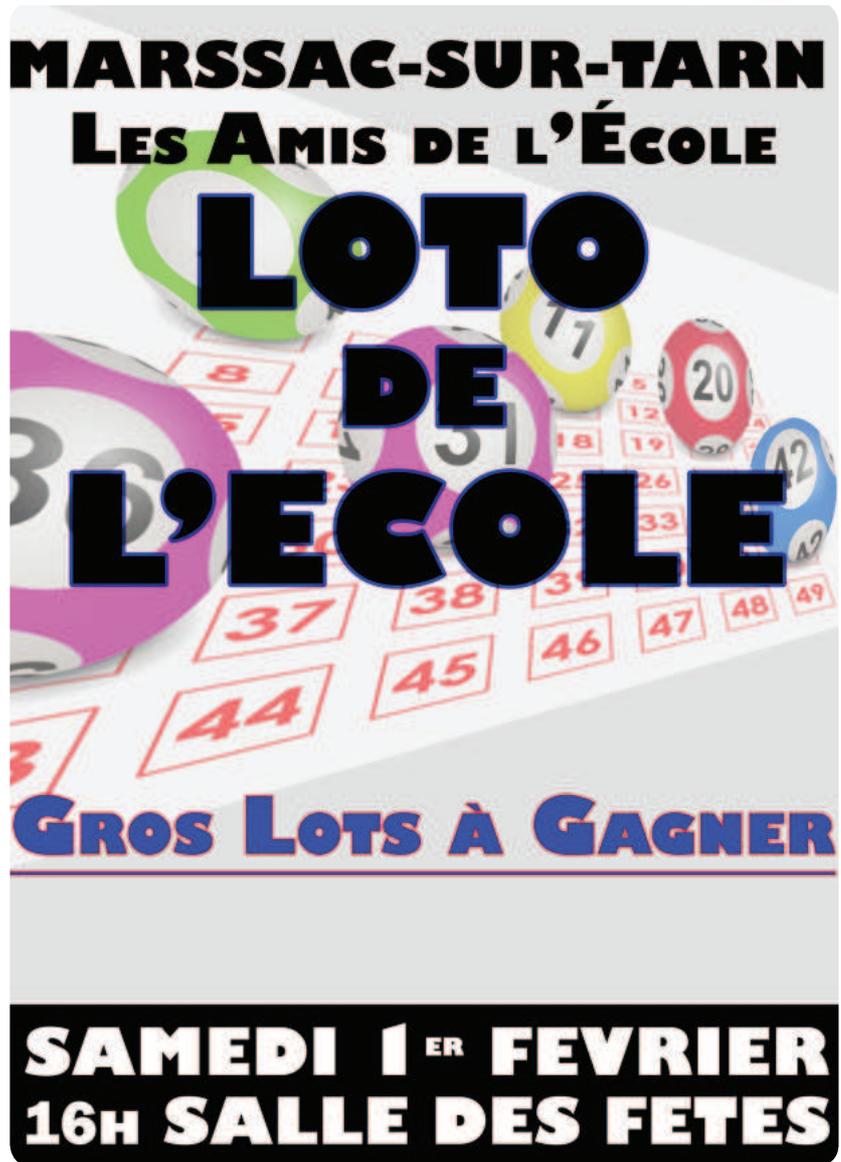
Les Amis de l'Ecole vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Retrouver les Amis de l'Ecole sur :

Facebook : AmisEcoleMarssac

Internet : www.amis-ecole-marssac.fr

Mail : amis.ecole.marssac81@gmail.com

A colorful poster for a school lottery. The background features a grid of numbers from 1 to 49, with several numbers circled in different colors (green, pink, yellow, blue). The text is bold and festive. At the top, it says 'MARSSAC-SUR-TARN' and 'LES AMIS DE L'ÉCOLE'. The main title is 'LOTO DE L'ÉCOLE'. At the bottom, it says 'GROS LOTS À GAGNER' and 'SAMEDI 1^{ER} FEVRIER 16H SALLE DES FETES'.

MARSSAC-SUR-TARN
LES AMIS DE L'ÉCOLE
LOTO DE L'ÉCOLE
GROS LOTS À GAGNER
SAMEDI 1^{ER} FEVRIER
16H SALLE DES FETES

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Nouveau : un office notarial ouvre à Marssac sur Tarn

Mesdames Maïlys Jean et Alexandra Avignon Michaud communiquent :

«La SCP Pierre Tellier, Jean-Pierre Carayon, Christophe Mons, Olivier Tellier, Karine Celeste-Vignat, Julie Dupuy et Maïlys Jean, dont le siège est à Albi, 24 rue de Genève, a ouvert un bureau annexe à Marssac le 13 novembre dernier.

Me Maïlys Jean et Me Alexandra Avignon-Michaud vous reçoivent sur rendez-vous dans les bureaux de l'étude qui se situent au Domaine Lamartine.

Ce bureau est ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.

Pour toute demande de renseignement ou prise de rendez-vous, nous sommes joignables du mardi au samedi au 05.63.49.26.00.

Au plaisir de vous recevoir».



11 novembre 2019 Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix.

Hommage à tous les «Morts pour la France»

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

C'était il y a un siècle.

Un an après la fin des combats de la Grande Guerre, le 11 novembre 1919 fut le premier de la paix retrouvée.

Désormais, le silence domine là où l'orage d'acier a tonné avec fureur. Il règne sur d'innombrables champs de batailles qui ont charrié un si long cortège de morts, de mutilés, de blessés et de traumatisés.



Les traités sont signés, l'allégresse de la Victoire s'est déployée dans une ampleur incomparable le 14 juillet 1919, l'état de siège vient d'être levé, la vie sociale et politique reprend ses droits, la démobilisation poursuit sa lente progression. Les Poilus retrouvent leur foyer, leur famille et leur commune. Ils découvrent une vie bouleversée, une France transformée par une épreuve de quatre années et par de profondes séquelles. Partout, le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant, que le retour à l'avant-guerre est impossible.

C'était il y a cent ans. Une nouvelle page s'ouvrait. Celle du souvenir, de la mémoire et de l'hommage.



Depuis, inlassablement, les Français sont fidèles à cet anniversaire. En ce jour, dans les nécropoles, devant les monuments aux morts, sur les places de nos villes et de nos villages, toutes les générations – unies et solidaires – se rassemblent et se recueillent.

La Nation se souvient de ceux qui se sont battus pour elle entre 1914 et 1918. Elle n'oublie pas ses enfants tombés au champ d'honneur sur tous les fronts, d'Orient et d'Occident. Elle n'oublie pas le sang versé par des soldats venus d'Afrique, d'Asie, du Pacifique et d'Amérique. Elle salue toutes les nations alliées qui ont partagé le même combat.

Les noms gravés sur nos monuments aux morts nous rappellent constamment les valeurs d'honneur, de courage, de dévouement et de bravoure.

Depuis 2012, chaque 11 novembre est aussi l'occasion d'honorer toutes les filles et les fils de France qui, dans tous les conflits, hier comme aujourd'hui, ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême.

En ce jour, la Nation rend un hommage particulier aux soldats morts pour la France en opérations extérieures. En inaugurant un monument national en leur mémoire, le Président de la République inscrit dans la pierre comme dans les mémoires la reconnaissance pleine et entière

de tout un peuple pour ses combattants. Haut Lieu de la Mémoire Nationale, ce «monument aux morts pour la France en opérations extérieures» est aussi un rappel : la préservation de notre indépendance, de notre liberté et de nos valeurs repose sur ceux qui ont donné leur vie pour les défendre.

Morts pour la France en opérations extérieures

Premier maître Alain BERTONCELLO, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019

Premier maître Cédric de PIERREPONT, commando Hubert, mort pour la France au Burkina Faso, le 10 mai 2019

Médecin principal Marc LAYCURAS, 14e centre médical des armées, mort pour la France au Mali, le 2 avril 2019

Brigadier Erwan POTIER, 501^e régiment de chars de combat, mort pour la France à Rouen, le 21 mai 2019, des suites de blessures reçues au Liban

Brigadier-chef Ronan POINTEAU, 1^{er} régiment de Spahis, mort pour la France au Mali, le 2 novembre 2019.

Studio de danse Ambiance Scandale, une fin d'année dansante !

Le mois de novembre fût rempli d'évènements avec notre participation aux Lutins de Noël à Albi au Grand Théâtre des Cordeliers avec nos groupes hiphop et dancehall ado et street jazz adultes, l'élection de Miss Albi Carnaval et le tournage de notre vidéo !

Le mois de décembre s'annonce tout aussi dansant !

Retrouvez-nous les :

Dimanche 8 décembre de 13h30 à 14h pour le Noël des commerçants de Marssac sur notre belle place du Barry avec nos RUBIS SKULL et nos BOA !

Dimanche 22 décembre pour notre Gala de Noël à la salle des fêtes de Marssac à 18h !
Tarif unique : 5€

Spectacle, apéro dînatoire et remise des cadeaux aux danseurs(ses) !

La date de notre gala est tombée

début octobre ! Il aura lieu le jour de la Fête de la Musique ! **Le dimanche 21 juin à 18h au Grand Théâtre des Cordeliers à Albi.**

Rendez-vous en 2020 pour encore plus de partage et de danse !

Scandaleusement vôtre...
L'équipe Ambiance Scandale



Il est écrit et prêt à être mis en scène dès janvier !

Harry Potter à Scandal Poudlard !

Nous vous souhaitons de passer de belles et scandaleuses fêtes de fin d'année !

Par téléphone au 06.82.40.75.78
Email : ambiance.scandale@outlook.fr
Page FB : studio de danse ambiance scandale
Instagram : studio Ambiance Scandale

Le Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente son agenda 2020

Dimanche 26 janvier : Super loto à 14h30 à la salle des fêtes de Marssac. 13 parties dont une «Spéciale enfants».

Dimanche 15 mars : Vide Dressing de 8h à 17h à la salle des fêtes de Marssac. Inscriptions à partir du 15 février. cfmarssac@gmail.com

Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 mai : Marssac en Fête.

Samedi 22 et dimanche 23 août
Fête de la Saint Quil le samedi et Vide Greniers dans le vieux Marssac à l'ombre des platanes, le dimanche, de 8h à 16h - Inscriptions à partir du 15 juin.
cfmarssac@gmail.com

Samedi 19 septembre : soirée spectacle (à l'étude).

Dimanche 18 octobre : Speed Vide Dressing de 8h à 13h dans la salle des fêtes. Inscriptions à partir du 13 septembre.
cfmarssac@gmail.com

Vous pouvez suivre toute l'actualité du Comité des Fêtes de Marssac sur Tarn sur notre page Facebook ou sur notre site
<https://comite-des-fetes-de-marssac-sur-tarn.business.site/>



Manifestations...

Dimanche 8 décembre

Le Noël des commerçants organisé par l'association des commerçants du marché et du village – 10h à 16h – Place du Barry

Dimanche 8 décembre

Artistic'Noël (marché de Noël et marché gourmand) organisé par l'association Les Amis de l'Ecole – 10h à 16h – Salle des Fêtes

Mercredi 11 décembre

Atelier collectif «Echange autour du diabète» organisé par l'AFD – 18h – Salle de la Boussole

Vendredi 13 décembre

Concert de Noël organisé par la Mairie 20h30 – Eglise Saint-Orens

Dimanche 22 décembre

Gala de Noël organisé par l'association Ambiance Scandale – 18h – Salle des Fêtes

Mardi 31 décembre

Réveillon du nouvel an organisé par l'association Sabor a Mi – 20h – Salle des Fêtes

Samedi 18 janvier 2020

Repas des Aînés organisé par la Mairie 12h – Salle des Fêtes

Vendredi 24 janvier 2020

Vœux à la population organisés par la Mairie 18h30 – Salle des Fêtes

Dimanche 26 janvier 2020

Loto organisé par le Comité des Fêtes 14h30 – Salle des Fêtes

Samedi 1^{er} février 2020

Loto organisé par l'association Les Amis de l'Ecole – 16h – Salle des Fêtes

Fêter la nouvelle année avec nos Aînés

Le repas des Aînés est organisé tous les ans par la municipalité qui invite tou(te)s les marssa-cois(es) de 70 ans et plus, accompagné(e)s de leur conjoint(e) ou compagnon (compagne) à se retrouver à la salle des fêtes pour un moment festif et dansant. **Cette manifestation qui aura lieu, cette année, le samedi 18 janvier, est totalement gratuite.**

La seule obligation est de s'inscrire à la mairie au moyen du bulletin d'inscription qui figure en dernière page de ce journal.

La municipalité met en place un service pour aller chercher à domicile les personnes dépourvues de moyens de transport et pour les ramener chez elles quand elles le souhaitent. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous faire connaître en passant à la mairie ou en téléphonant au 05 63 55 40 47.

A noter : les personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans leur vie quotidienne par «un aidant» peuvent s'inscrire avec cette personne.





Génération Mouvement, un club toujours très actif

Beaucoup d'activités au retour des vacances pour le Club Génération Mouvement.

Dès le 19 septembre, un pique-nique a été organisé à Aiguelèze, style auberge espagnole, avec jeux de société et pétanque. Une bonne journée de plein air qui a été appréciée de tous ! Par ailleurs les « randos » du mardi et du vendredi après-midi ont repris. Elles ont lieu chaque semaine. Les lotos et concours de belote sont eux aussi toujours au programme et ont lieu 2 fois par mois.

Une mention spéciale doit être faite pour la journée du 29 octobre qui a réuni beaucoup de monde à la salle des fêtes. Soixante-douze personnes étaient présentes pour fêter les anniversaires du 2^{ème} semestre ainsi que les noces de diamant de M. et Mme Bernou, M. et Mme Colombier, M. et Mme Mosagna et M. et Mme Reynes pour leurs 60 ans de mariage.

Cette sympathique manifestation s'est déroulée sous l'égide de Mme Eva Géraud, conseillère départementale, et de Mme Myriam Delarue, adjointe au maire en charge des associations, que nous tenons à remercier pour leur disponibilité envers le club malgré leur emploi du temps chargé. Après un résumé de la vie des couples mis à l'honneur par le Président, les « jeunes mariés » ont reçu un très beau livre de la part du Conseil Départemental, la médaille de la Ville de Marssac offerte par la Mairie, ainsi qu'une orchidée et une bouteille apéritif offertes par le Club. Vin d'honneur et mignardises furent servis pour honorer les heureux récipiendaires, puis tout le monde fut convié à prendre place pour déguster l'excellent repas servi par « Viaule Traiteur » avec un service très « Pro » !

A NOTER SUR LES AGENDAS : le prochain rendez-vous sera le repas de Noël qui aura lieu le jeudi 12 décembre, le bureau compte sur votre présence.

Le Président Pierre ROCHE

Record d'affluence pour les miniatures agricoles



Cette 11^{ème} édition de l'exposition bourse de miniatures agricoles de Marssac a encore une fois atteint des records d'affluence et de nombre d'exposants. Les visiteurs, qu'ils soient passionnés ou simplement curieux, ont pu admirer les réalisations de collectionneurs et artisans venus de la France entière et même pour certains de Belgique. Un énorme merci à toutes les personnes qui ont fait de cette journée une réussite : les bénévoles de l'association, la mairie de Marssac, le Comité des Fêtes de Marssac, le magasin Aux douceurs du terroir, la boulangerie Geyer, les exposants et les visiteurs. Nous remercions également les concessionnaires agricoles des alentours. Grâce à eux une grande tombola a pu être organisée.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, le dimanche 15 novembre 2020.

Léo Bourrel.
Association des miniatures agricoles du sud-ouest



Votre article dans le prochain Marssac Info de janvier/février ?

à envoyer avant le 15 janvier 2020
à pascal.crepin@wanadoo.fr

Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG

Attention : pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris).
Merci de votre compréhension.

Dissolution de l'association AME

L'Association Marssac Ensemble vous informe de sa dissolution prononcée lors de son Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) organisée le vendredi 14 juin 2019.

Les membres présents ont décidé :

- à l'unanimité de désigner MM. Jean-François VINCENT et Bruno DORE, membres liquidateurs de l'association et représentants légaux pour organiser la liquidation.

- à l'unanimité de faire un don de mille six-cents euros (1 600 €) à la coopérative scolaire de Marssac pour un projet à caractère pédagogique et ludique : robots programmables, de type «blue bots – Ozobot Evo».

Et ont souhaité que ce projet associe tous les enfants de l'école de Marssac, quel que soit leur âge.

L'association Marssac Ensemble remercie la municipalité et l'ensemble des marssacoises et marssacois pour leur soutien durant son existence.



Bruno Doré remettant un chèque de 1 600 euros à M. Scaïni, directeur de l'école de Marssac, le 1^{er} octobre dernier.

Restauration de la crèche à l'église Saint Orens



Bientôt Noël et comme chaque année, dans notre église de Marssac sur Tarn, la crèche sera exposée dans la chapelle du Sacré Cœur à partir du 17 décembre.

Vous souvenez-vous combien les personnages de cire avaient souffert, marqués par les stigmates du temps et les multiples manipulations subies durant des décennies ?

Or, l'année dernière, au cours du concert de Noël, nous avons fait appel à votre générosité dans le but de les restaurer afin qu'ils retrouvent leur lustre d'antan.



C'est grâce à cette collecte que nous avons pu engager une restauration. Lorsque vous viendrez admirer la crèche vous pourrez ainsi constater le bel ouvrage des paroissiens bénévoles et fort adroits de leurs mains qui leur redonné une deuxième vie : nouveaux visages, nouvelles mains, nouveaux pieds, nouveaux vêtements... Nous les remercions très chaleureusement sans oublier

les généreux donateurs, sans qui cette restauration n'aurait pas pu avoir lieu.

Venez donc en famille...N'hésitez pas à entrer dans l'église pour admirer la Crèche de la Nativité décorée avec le plus grand soin.

IMPORTANT : Changement d'horaires pour la Veillée de Noël

Cette année 2019, la Veillée de Noël du 24 décembre à l'église St Orens de Marssac sur Tarn a été avancée à la demande de nombreux jeunes parents à 19 heures pour permettre aux enfants de se coucher plus tôt.

Très bonnes fêtes de Noël.

Retrouvez votre Marssac Info

TOUT EN COULEUR

sur : www.marssac-sur-tarn.fr

Le Wa-Jutsu en balade



Le 9 novembre a marqué le début des entraînements de zone élargie. C'est le club de Lacrouzette qui a ouvert le bal, avec une session comme toujours aussi intéressante humainement et techniquement. Et il en fallait pour arriver à 9h30 dans le brouillard et le froid du Sidobre !

Certes, les viennoiseries d'accueil ont bien réchauffé l'atmosphère. Les trois heures d'entraînement ont pris le relais, avec un beau travail aussi bien sur les chutes que sur les coups de pied et de mains, beaucoup de self-défense... le tout sous la houlette des enseignants de la région, supervisés par les trois Shi-Han du secteur, José Garcia et Jean-Marc Serra de Toulouse et Jacques Le Gorrec de Marssac-sur-Tarn.

Mais que ce soit Lacrouzette ou le Wa-Jutsu en général, les valeurs de chaleur humaine et de convivialité sont les mêmes ! C'est donc autour d'un cassoulet conséquent que se sont retrouvés les participants le midi, avant d'enchaîner avec un après-midi katas (tout aussi technique mais moins physique...). Bref, comme toujours une vraie réussite. Prochain rendez-vous à Villeneuve sur Lot !

Il est temps désormais de se pencher sur les festivités de fin d'année. De notre côté, elles auront lieu à Terssac le 25 janvier, avec comme toujours la démonstration du travail des enfants et des adultes, les petites remises de présents et le vin d'honneur auxquels vous êtes tous conviés ! Repas et soirée dansante pour les pratiquants et leurs familles clôtureront cette journée. Venez nombreux !

Plus d'infos, plus de photos sur www.jujutsu-traditionnel-81.fr ou au 06 64 19 07 80.



MARSSAC SUR TARN

ENFANTS, ADOS FACE AUX ÉCRANS : QUELS EFFETS ?



Avec l'intervention de Wilfried Gontran, psychanalyste,
Animé par Jamila Hamoui, psychologue à la fédération
Familles Rurales

VENDREDI 13 DECEMBRE 2019 à 20 h 30

Dans les locaux de la Friperie Familles Rurales
22, avenue du Toulouse 81150 Marssac-sur-Tarn
**Entrée gratuite, Réservation conseillée,
places limitées**

Renseignements et inscription : 05.63.54.15.44 ou
fd.tarn@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/tarn





Invitation



Mme Anne-Marie Rosé,
Maire de Marssac-sur-Tarn
& l'ensemble du Conseil Municipal
ont le plaisir de vous convier à la
cérémonie des vœux qui aura lieu
le vendredi 24 janvier 2020 à 18h30,
salle des fêtes de Marssac

Anne-Marie Rosé

A handwritten signature in red ink, appearing to be "A. Rosé".

Sabor a Mi sur son 31

Venez fêter la nouvelle année à la salle des fêtes de Marssac...

Pour la deuxième année consécutive, l'association Sabor a Mi investit la salle des fêtes de Marssac sur tarn, la décore, la transforme même pour vous faire passer un excellent réveillon !

Un menu simple mais excellent, concocté par nos

petites mains... tout est fait maison, mis à part la bûche glacée !

43€ pour le repas et la soirée toutes danses, ambiance variée !

Réservation obligatoire avant le 20 décembre, dans la limite des places disponibles.

Contact : Saboramistgo@gmail.com
06 82 35 58 22 / 06 42 87 01 37

La salle Saint Orens, entièrement rénovée

Cette belle salle appartient à la paroisse Sainte Cécile qui l'a rénovée récemment, elle se situe au 6 Rue du Nord à Marssac.

Sa capacité est de 150 m², configuration places assises de 100 à 130 personnes, les chaises et les tables sont à votre disposition.

Équipée d'une cuisine sur mesure adaptée et fonctionnelle, d'une climatisation réversible, d'un frigo et de deux toilettes.

À louer pour baptême, fête de famille, cours de sport, cours scolaire, conférences, salons et autres.

Pour tout renseignement contacter :

Monsieur Jean-Luc Garnier
Le Pigné
10, Boulevard Roger Salengro
81 000 Albi
Mail : jlg.lp81@gmail.com
Secrétariat : 05 63 47 10 36
Portable : 06 51 63 98 35



Tous vigilants



Depuis quelques semaines, nous constatons une recrudescence des incivilités et des cambriolages. Nous ne pouvons, à l'approche des fêtes, que vous inciter à la vigilance. Pour vous et pour vos voisins. **N'hésitez pas à contacter la Brigade d'Albi ou le 17 pour faire part de tous les éléments suspects que vous aurez pu constater** (présence de démarcheurs, véhicules suspects dont vous aurez noté la plaque si possible, individus douteux...) afin qu'elle déclenche au plus vite un contrôle.

Et chez nous, prenons nos précautions !

Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps, ils doivent aller vite. Tout ce qui entrave leur action est positif : Clôture, portail, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez de chaussée, grillage ou haie vive d'épineux côté jardin, dispositifs de résistance à l'effraction (serrure multipoints, vitres anti-effraction...). Pensons y.

Ne l'oublions pas non plus. Les voleurs aiment travailler dans la pénombre ! Des projecteurs extérieurs qui s'allument au passage d'une personne, des lampes intérieures déclenchées par minuterie qui simulent une présence le soir sont des dispositifs qui peuvent les dissuader de trainer autour de chez vous.

Et bien sûr ils aiment agir en silence ! Une alarme sonore à l'effraction ou volumétrique, une alerte répercutée sur une société de télésurveillance sont de bon moyen pour les faire fuir avant qu'ils aient pu emporter leur butin.

Passez le message à votre voisin....



Promenade en images lors des premiers services de notre nouvelle cantine...



Joyeuses FÊTES



Une course unique, un rêve, un exploit...

Ce jeudi 19 octobre 2019 à 22h me voici sur la ligne de départ d'une course emblématique que j'appellerais ma «Diagonale des folles», le trail le plus difficile du monde, pour parcourir 167km et 9 611 m de dénivelé sur l'île de la Réunion.

Mon objectif : la terminer en bon état sans passer une 3^{ème} nuit.

Pourquoi cette course ? D'abord un rêve qui a toujours trotté dans ma tête depuis que nous avons eu la chance de vivre sur l'île de la Réunion ; ensuite une super occasion de le réaliser au sein d'une équipe pour laquelle je travaille et que j'apprécie énormément «La clinique du coureur». Le stress est, assez étonnement, absent... je crois que je ne me rends pas compte de ce que je vais parcourir. L'inconscience mêlée au bonheur de réaliser aujourd'hui un rêve me donne des ailes et me donne l'impression d'être une «super woman» des temps modernes.

Je sais trop bien quels ont été les sacrifices familiaux, organisationnels et l'adaptation musculaire que j'ai demandé à mon corps depuis un an pour imaginer un seul instant abandonner. C'est donc forte de mon expérience sur différents trails que je vais prendre le départ et terminer cette course.

Je ne connaissais rien au trail avant ces 3 dernières années, moi la coureuse sur route, et depuis j'ai découvert une super discipline où l'on peut allier dépassement de soi, découverte de lieux magiques, hygiène de vie ; une discipline où l'on se reconnecte à soi et à la nature et où l'on apprend à respecter les deux.

Mon corps était prêt musculairement à affronter cette immensité et mon esprit avait acquis suffisamment de sagesse, pour passer au-delà de la difficulté et de la douleur.

J'ai donc décomposé ma course en 3 parties : de St Pierre à Cilaos; puis de Cilaos au Maido pour terminer

du Maido à st Denis, reprenant à chaque fois une nouvelle course dans ma tête pour repartir reposée et sereine. Rien ne m'a



paru infaisable, mes repérages 15 jours avant avaient été rassurants et mes courses préparatoires suffisamment difficiles pour me sentir à l'aise sur tout type de terrain. La seule difficulté, et pas des moindres, a été la gestion du sommeil qui m'a fait tituber plus d'une fois risquant de tomber et

de me blesser à plusieurs reprises.

Mais heureusement ma super «Team Lilie», composée de ma meilleure amie, de mon mari et de mes deux enfants, était là à chaque moment pour me redonner de l'énergie, me réveiller et me booster quand il le fallait.

Grâce à eux et à tous les encouragements reçus j'ai ainsi réussi à terminer cette aventure en 45h38 au début de cette 3^{ème} nuit qui me faisait si peur : objectif atteint et plus qu'atteint car dès le lendemain courir ou randonner était possible ! Et quelle joie de voir que je réussis en plus à terminer 8^{ème} !

Ce fut une expérience riche de partages, de rencontres, de découvertes et d'humilité face à la grandeur des cirques réunionnais.

Ma Diagonale des Folles fera certainement de moi une femme plus éveillée et encore meilleure.

Demain mes objectifs seront revus à la baisse. 60 km, distance que j'adore.

Aurélie NOUGAILLON, maman heureuse, traileuse aguerrie et pédicure-podologue épanouie.



Concert de Noël 2019

Demandez le programme !

Chorale l'Autan

Huachito torito
Une étoile a brillé
Venez mes enfants
Mon beau sapin
Douce nuit
La jambe me fait mal
La marche des rois
Les anges dans nos campagnes

Gaillac

Noël populaire argentin
Noël populaire canadien
Noël populaire français
Noël populaire français
Franz Xaver Grüber
Noël populaire français
Georges Bizet
Noël français

Chorale Les Croque-notes

Venez bergers et bergères
Kyrie – Messe de minuit pour Noël
Pater noster
Jésus enfant
Ave Maria (Salve Regina)
Christmas Lullaby
Le Bel Ange du ciel

Lagrave

Noël XVIII siècle
Charpentier
Kedrov
Mozart
Rossini
Rutter
Noël belge



Le traditionnel Concert de Noël
organisé par la municipalité aura
lieu en l'église Saint-Orens
le vendredi 13 décembre
à 20h30.

Trois chorales tarnaises seront au
rendez-vous.
Le chœur Pastel d'Albi,
les Croques-notes de Lagrave et
la chorale l'Autan de Gaillac

Cette manifestation,
rappelons-le, est gratuite.

Un vin chaud sera servi
à la fin du concert
sur la place du Barry.

Chœur Pastel

A New Year Carol
Puer Natus in Bethléhem
Puer natus est nobis
Cantate Domino
Ave Maria
Jubilemus exultemus
The snow
Chedrik
Guillot prends ton tambourin
Panis angelicus

Conservatoire d'Albi

Benjamin Britten
Julio Dominguez
Javier Busto
Giuseppe Pitoni
Julio Domingues
François Couperin
Edward Elgar
Chant de Noël traditionnel Ukrainien
Vieux Noël populaire
César Franck

Chant commun

Chœur de l'hiver

Jean-Baptiste Lully



- CONSEIL MUNICIPAL n° 19/04 - Compte-rendu de séance Séance du 14 octobre 2019 19h

L'an deux mille dix-neuf et le quatorze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Pascal CRÉPIN, Myriam DELARUE, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoints.

Fanny BOULZE, Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Bruno DORÉ, Michel GASC, Jean GUILHEM, Pascal PECHARMAN, Gilbert ROCHE, Thierry STEFANON, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Dominique FERRIERE représentée par Gilbert ROCHE
Joël LOUP représenté par Anne-Marie ROSÉ, Maire

Absents excusés : Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Morgane DESMAZES, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Date de convocation : 09/10/2019

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2019

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

ZAC Le Bourdelas

1 Cession de terrain à Thémélia

Finances

2 Avenants au projet de construction de l'école élémentaire et d'agrandissement du restaurant scolaire

3 Décision modificative

4 Sortie d'inventaire

Ressources Humaines

5 Convention avec le centre de gestion

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

6 Fonds de concours à verser à la Communauté d'Agglomération

7 Rapport d'activité 2018

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de retirer la délibération n°5 à l'ordre du jour concernant un projet de convention à signer avec le centre de gestion, qui n'a finalement plus lieu d'être.

Le Conseil Municipal approuve le retrait de la délibération n°5.

1 – DECLASSEMENT ET CESSION DE TERRAIN A THEMELIA

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ

DELIBERATION

La société BBCP projette la construction d'un ensemble médical comprenant une pharmacie et un bâtiment pour professions médicales dont l'accès (entrée-sortie) se fera sur l'avenue d'Albi. Le projet était initialement prévu sur les lots N°5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8 du macro lot n°5.

Pour permettre l'aboutissement du projet le constructeur demande à acquérir également la raquette de retournement située rue Louise Weiss, d'une superficie de 304 m², qui fait partie de la parcelle n° 742, section AA, qui a une superficie totale de 3022 m².

La raquette relevant du domaine public de la commune, il est nécessaire de la reclasser dans le domaine privé afin de permettre sa vente à l'euro symbolique à Thémélia. Il est précisé qu'elle n'a plus de raison d'exister puisque l'entrée et la sortie de l'ensemble médical se fera sur l'avenue d'Albi.

Considérant que la Commune n'a plus l'utilité de ce délaissé qui n'aura plus vocation de Domaine Public ;
Vu la réalisation de l'aménagement du Macrolot 5 de la ZAC de Bourdelas par la Thémélia ;
Vu le compromis de vente entre Thémélia et la société BBCP ;

Madame le Maire propose de reclasser la raquette de retournement dans le domaine privé de la commune et de la céder à Thémélia à l'euro symbolique.

Le Conseil Municipal, entendu le présent exposé et après en avoir délibéré :

- APPROUVE le déclassement et l'incorporation dans le domaine privé de la Commune la raquette de retournement d'une superficie de 304 m² qui fait partie de la parcelle 742 section AA,
- APPROUVE la cession de la parcelle déclassée à Thémélia au prix de un euro ;
- DIT que les frais engagés pour la réalisation de cette opération sont à la charge de Thémélia ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette cession.

2 – AVENANTS AU MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET D'AGRANDISSEMENT DU RESTAURANT SCOLAIRE

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ

DELIBERATION

Des avenants ont été autorisés par le conseil municipal en date du 04 février 2019 pour un montant global de 49 804.36 €.

Ces nouveaux avenants concernent des modifications à apporter aux lots 1, 5, 8, 9, 10, et 12.

Elle précise que de nouvelles modifications sont à prévoir, à savoir :

Lot n° 1 : Terrassements généraux - VRD
Avenant n° 2 : Enrobé complémentaire zone office
4 975.40 €

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures aluminium – serrurerie
Avenant n° 2 : Installation de 4 pare-vues sur les toits qui auront pour objet de cacher un tuyau d'air pour l'un et d'empêcher l'accès aux toits pour les autres.
7 467.00 €

Lot n° 8 : Chape liquide - carrelage faïence
Avenant n° 2 : Traitement du local OM et du local vélo, ragréage forte épaisseur de la salle de restauration et traitement du local ménage
4 482.58 €

Avenant n° 3 : Faïence et divers dans les sanitaires enfants
5 770.00 €

Lot n° 9 : Peinture
Avenant n° 1 : Peinture sur façade existante et mur du patio, hall d'accès aux nouvelles constructions
3 379.04 €

Lot n° 10 : électricité
Avenant n° 2 : compteur d'énergie et complément de prises de courant à la cuisine
1 595.00 €

Avenant n° 3 : Chauffage dégagement, câbles vidéo-projecteurs et vidéoprotection, chauffage électrique vestiaires cuisine
4 764.13 €

Lot n° 12 : équipement de cuisine
Avenant n° 2 : travaux de réhabilitation de l'office existant, travaux modificatifs concernant la partie self et travaux modificatifs concernant la fourniture d'une armoire positive et d'une porte de service.
4 623.55 €

Total hors taxes des avenants 37 056.70 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité
Vu l'exposé ci-dessus
APPROUVE les modifications proposées et charge Madame le Maire de signer les avenants correspondants.

3 – DECISION MODIFICATIVE

Présenté par Madame le Maire

DELIBERATION

Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est un dispositif de solidarité entre les territoires les plus aisés et ceux qui connaissent des difficultés. Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal, composé d'un EPCI et de ses communes membres.

La commune est astreinte à participer à ce dispositif depuis 2017. Le montant de la participation demandé par l'État était de 472€ en 2017. Il est passé à 1 494 € en 2018 et se monte à 2 850 € pour cette année 2019.

Au budget primitif 2019, nous avons inscrit un montant prévisionnel de 2000 €. Il convient donc de modifier les crédits comme suit :

+ 850 € au compte 739223 (prélèvement pour reversement de fiscalité)
- 850 € au compte 022 (dépenses imprévues)

Le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE la modification de crédits telle qu'indiquée ci-dessus.

4 – SORTIE D'INVENTAIRE

Présenté par Madame le Maire.

DELIBERATION

Madame le Maire indique que tout le matériel désuet, détruit ou vendu doit être sorti de l'actif de la commune.

Les biens vendus ont été régulièrement sortis de l'actif. Par contre, certains biens, détruits ou désuets, figurent toujours à l'inventaire comme étant encore en service. Il convient de délibérer pour sortir de l'inventaire les biens concernés, pour un montant total de 514 773.62 € et dont le détail figure dans la liste ci-dessous :

DESIGNATION	VALEUR ORIGINE
Logiciel Fushia	1 483.04 €
Plantations	7.62 €
Plantations poids public	1.52 €
Plantations lavoir	1.52 €
Jeu «La coccinelle»	3 926.70 €
Chaudière gaz Geminox Equaline 53	3 245.94 €
CLASSE INFORMATIQUE ECOLE	16 336.21 €
CLASSE PREFAV RUE	20 373.93 €
PREFABRIQUE ECOLE	12 851.45 €
Etude faisabilité école maternelle	9 192.68 €
PREFABRIQUE ECOLE	74 400.91 €
STORES ECOLE	426.86 €
Démolition préfabriqué	18 717.40 €
Démolition préfabriqué Razed	15 308.80 €
Démolition préfabriqué	1 500.99 €
Démolition préfabriqués école primaire	31 822.92 €
Abri bus	1 085.66 €
Abri bus	1 383.47 €
Abri bus	8 974.54 €
Abri bus	3 083.62 €
Peintures salle polyvalente	14 059.66 €
Sécurisation espaces publics (dojo)	1 032.72 €
Démolition de 2 bungalows	2 760.00 €
Bibliothèque	181.79 €
Dissimulation réseau	8 292.29 €



Aménagement arrêt abribus	12 927.47 €	Table pique-nique 2M	294.17 €
Abri bus	4 113.04 €	Tables démontables	2 778.46 €
Abri bus	3 207.67 €	Chaise de bureau	60.98 €
Abri bus	308.78 €	12 chaises	419.19 €
Tondeuse Massey	4 637.11 €	Aire de jeux maternelle	2 563.25 €
Pulvérisateur + distributeur d'engrais	818.80 €	Casiers LV assiettes et verres	74.46 €
Tracteur Massey	20 138.31 €	Nattes gymnastique	341.48 €
Camion benne	48 509.76 €	Matériel de cuisson cantine	20 365.21 €
Caissettes tri sélectif	677.64 €	Centrale téléphonique	4 679.55 €
Chassis épaveuse SMA	2 005.62 €	Éplucheuse légumes	2 763.51 €
Esperseur Nelson Rain	1 448.36 €	Abri bus	3 489.87 €
Rétroprojecteur	516.80 €	50 Tapis Hondo	4 424.90 €
Local accueil jeunes	6 036.21 €	Mixeur cantine	736.74 €
Caissettes tri sélectif	4 892.01 €	Motobineuse	526.24 €
120 caissettes tri	756.00 €	Taille-haie Still	615.94 €
Conteneurs transport repas	1 151.47 €	Tondeuse Honda	1 899.00 €
Jeux pneus colorés	800.36 €	Débroussailleuse	737.00 €
2 Aspirateurs école	473.62 €	Réfrigérateur cantine	1 040.52 €
Motobineuse Kubota	821.70 €	Télémetre laser Leica	218.50 €
Table rétroprojecteur + écran	311.00 €	Aspirateur Karcher salle des fêtes	271.97 €
Protections murales	1 029.58 €	Kakémono marché place du Barry	352.82 €
Protections murales	183.85 €	Imprimante laser DCP 7030	136.90 €
2 buts foot à 7	3 808.06 €		
Téléviseur combiné Goldstart	451.25 €	TOTAL	514 773.62 €
Imprimante HP deskjet	269.16 €		
Logiciel SISTEC	1 783.38 €	6 – FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS	
Imprimante HP laserjet 4000 N	1 832.65 €		
Logiciels Magister	24 644.09 €	Présenté par Madame le Maire.	
Logiciel cadastre	1 673.07 €		
Logiciel cadastre	1 838.54 €	DELIBERATION	
Destructeur de papier	334.60 €		
Destructeur de papier COMPACT	163.63 €	L'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.	
Logiciel cimetièrre	2 721.03 €	Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.	
Imprimante EPSON EPL N27	2 371.67 €	La commune de Marssac propose de verser à la communauté d'agglomération un fonds de concours portant sur les opérations de voirie des années 2014 – 2019. Le montant de ce fonds de concours s'élève à :	
15 chaises réunion first vert vif ordinateurs Magnus	499.15 €	31 000 € pour la commune de Marssac, représentant 50% du montant HT de dépenses assurées par l'agglomération, soit 62 000 € ;	
Logiciel Etat Civil + bilan social	5 673.82 €		
Routeur pour serveur	3 534.18 €		
Vidéoprojecteur + appareil photo	423.80 €		
Serveur	1 187.58 €		
Logiciel compta budget	4 697.89 €		
Licences Oracle	2 990.00 €		
Informatisation école	452.09 €		
Ordinateur accueil	11 730.44 €		
Appareil photo numérique	3 405.01 €		
Imprimante laser compta	299.10 €		
Onduleur serveur	89.90 €		
Ordinateur technicien et Maire	431.76 €		
Ordinateur HP Elite 7100	2 859.64 €		
Ordinateurs Etat Civil et urbanisme	2 505.76 €		
HP Sauvegarde externe	3 292.59 €		
Imprimante brother couleur	1 139.61 €		
Switch DLINK DGS1016D	193.93 €		
Ordinateur compta	160.26 €		
Serveur HP proliant	1 211.99 €		
Magnétophone	3 269.86 €		
Télécopieur	562.12 €		
Scanner	832.47 €		
Imprimante	112.74 €		
Caméscope	129.00 €		
Téléphone Alcatel	608.27 €		
Caméra numérique	129.00 €		
Vidéoprojecteur Hitachi	490.00 €		
Jeux école maternelle	680.52 €		
Chaise dactylo	4 710.37 €		
Table pique-nique enfants	93.56 €		
	478.02 €		

Présenté par Madame le Maire.

DELIBERATION

L'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté d'agglomération et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

La commune de Marssac propose de verser à la communauté d'agglomération un fonds de concours portant sur les opérations de voirie des années 2014 – 2019. Le montant de ce fonds de concours s'élève à :

31 000 € pour la commune de Marssac, représentant 50% du montant HT de dépenses assurées par l'agglomération, soit 62 000 € ;

Le conseil municipal,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales,
VU l'avis favorable du conseil communautaire en date du 08 octobre 2019,

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'accepter le versement d'un fonds de concours de 31 000 € pour la commune de Marssac, portant sur les opérations de voirie des années 2014 – 2019.

- APPROUVE la convention ci-annexée y afférant.

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention annexée à la présente délibération.

7 – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS - RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Présenté par Madame le Maire.

DELIBERATION

Conformément à L'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, la communauté d'agglomération de l'albigeois nous a fait parvenir son rapport d'activité pour l'année 2018.

Ce rapport, qui a été transmis aux élus par mail le 10 juillet, doit faire l'objet d'une communication.

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport d'activité de la communauté d'agglomération de l'albigeois,

Entendu le présent exposé

Prend acte de la communication du rapport d'activités 2018

La séance est levée à 20h



Dimanche 8 décembre, le marché de Noël «Artistic Noël» vous attend

Ce dimanche 8 Décembre, de 10h à 18h, la Salle des Fêtes de Marssac se plongera dans la féerie de Noël avec son traditionnel Marché de Noël connu sous le nom d' « Artistic Noël ».

L'odeur de vin chaud flânera dans les allées de la salle des fêtes où près de 50 artisans créateurs vous présenteront leurs créations : textiles, bijoux, carterie, décorations de Noël, objets en tout genre pour orner votre sapin de Noël. Vous pourrez aussi dénicher des cadeaux de Noël des plus originaux. Les producteurs tarnais vous feront déguster leurs gourmandises : vin de Gaillac, chocolat, safran, miel, fruits secs ... et bien d'autres encore pour éveiller vos papilles.

Cette année encore, les enfants de l'école exposeront les créations qu'ils ont réalisées avec l'aide des enseignants. Le produit de leurs ventes sera reversé à la coopérative scolaire pour financer les sorties extrascolaires.

Les Amis de l'Ecole, organisateurs du Marché de Noël, vous attendront nombreux à la buvette pour une pause gourmande où crêpes et gâteaux vous seront proposés, sans oublier le célèbre et traditionnel vin chaud fait maison auquel il est bien difficile de résister !

Cette année, les Amis de l'Ecole ont également organisé une vente de sapins. Pour ceux qui auront passé leur commande, ces derniers seront à récupérer sur place.

Le Père Noël sera lui aussi présent le jour du Marché de Noël. Ce sera le moment pour les enfants de lui confier leurs petits secrets et de glisser leur lettre de souhaits de cadeaux dans la boîte aux lettres. Il leur faudra juste penser à bien laisser leur adresse pour qu'il puisse leur répondre et de l'adresser à «Monsieur le Père Noël, Avenue des Rennes, Laponie».

Les recettes de cette manifestation (location des stands et buvette) seront reversées à la coopérative scolaire pour financer les activités pédagogiques et sorties scolaires des enfants durant l'année scolaire. L'association reverse ainsi, à chaque rentrée scolaire, les bénéfices des actions menées au cours de l'année écoulée. Plus de 70 % du budget pour réaliser ces sorties scolaires sont financées par les Amis de l'Ecole.

Les Amis de l'Ecole vous donnent rendez-vous le 1^{er} Février 2020 à 16h pour son Grand Loto à la salle des fêtes de Marssac.

Venez nombreux !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme Sandra Fernandez au 06 98 04 54 78 (SMS de préférence).

Les Amis de l'Ecole souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Retrouver les Amis de l'Ecole sur
Facebook : AmisEcoleMarssac
Internet : www.amis-ecole-marssac.fr
Mail : amis.ecole.marssac81@gmail.com



RELAIS DE QUARTIER AU COEUR DE MARSSAC

Connaissez-vous votre relais de quartier ?

Ces volontaires, hommes et femmes, se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

Secteur 1 Centre ville - Tonimarié Le hameau 2 - Vieux Marszac

Mme LO Catherine 05 63 55 20 51
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96
xavier.mialhe@sfr.fr
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Secteur 5 Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal - Les Zagadies - Plaisance - Clos de Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17
claudette.brissebrat@sfr.fr

Secteur 2 Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 6 La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47

Secteur 3 Lamartine - Pelbousquié

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87
olivier.redels@orange.fr

Secteur 7 La Vialette - St Barthélémy - Guille Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41

Secteur 4 entre la route de Lagrave, la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12
Mme ALARY Sylvie 06 84 84 86 65
M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Fêtes de fin d'année à Marssac



Le Noël des commerçants

Dimanche 8 décembre - 10h à 16h - Place du Barry

organisées par l'association des commerçants du marché et du village

Artistic Noël

Dimanche 8 décembre - 10h à 18h - Salle des fêtes

organisé par l'association les Amis de l'école

Concert de Noël entrée gratuite

Vendredi 13 décembre - 20h30 - Eglise de Marssac

Veillée de Noël

Mardi 24 décembre - 19h - Eglise de Marssac

Réveillon organisé par l'association Sabor A Mi

Mardi 31 décembre - 20h - Salle des fêtes

Repas des Aînés

Samedi 18 janvier - 12h - Salle des fêtes

Voeux du Maire

Vendredi 24 janvier - 18h30 - Salle des fêtes



Nous vous souhaitons de très
belles fêtes de fin d'année

Dimanche 8 décembre commerçants & associations fêtent Noël



Il y avait déjà le traditionnel marché de Noël organisé par les Amis de l'Ecole à la salle des fêtes le premier dimanche de décembre. Aujourd'hui, grâce à la mobilisation des commerçants du marché et du village et de nombreuses associations, c'est tout un dimanche de spectacles, d'animations, de fête et de bonne humeur qui est offert aux marssacois pour entrer dans la magie de Noël.

Ce 8 décembre, outre les nombreux stands installés à la salle des fêtes, la place du Barry sera elle aussi en fête. Vous pourrez déguster entre amis ou en famille, une barbe à papa, quelques châtaignes grillées, des gâteaux préparés par nos boulangers, des huîtres, et si le cœur vous en dit, pourquoi pas une tartiflette ou tout simplement un vin chaud à la buvette. Les acteurs associatifs du village se joignent à cet événement, des spectacles de chant avec Tempo Harmony, de danse avec Temps Danse et Ambiance Scandale et de musique ainsi qu'une animation musicale tout au long de la journée. La tombola, organisée comme chaque année chez vos commerçants du 29 novembre au 8 décembre 2019, se clôturera à 14h place du Barry, avec son tirage au sort et la distribution des nombreux lots.

Les enfants ne seront pas en reste, ils pourront rencontrer le Père Noël, lui déposer leur lettre, participer à un atelier d'art floral avec Magalie notre fleuriste ou se faire maquiller par les esthéticiennes et coiffeuses de Marssac. C'est aussi un moment de partage et de générosité puisque l'association «Milles Etoiles» pour l'enfance récupérera, ce jour-là, les jouets que vos enfants n'utilisent plus au profit des enfants malades, handicapés ou en difficulté.

A 11h30 les commerçants offriront une réception au désormais célèbre Club de Foot de Marssac pour honorer son incroyable parcours notamment en Coupe de France. Tous au stade samedi 7 à 19h.

Commerçants et associations vous attendent nombreux ce dimanche 8 décembre de 10h à 16h pour fêter Noël ensemble.

Marssac RSRDT contre Pau FC : un événement à ne pas manquer

Après sa superbe qualification face à Saint-Médard en 7^{ème} de la coupe de France, le Marssac RSRDT se prépare à affronter le Pau FC, leader du National 1, en 64^{ème} de finale de la coupe de France. Avec trois divisions d'écart entre les deux clubs, c'est un gros challenge sportif que notre équipe s'apprête à relever avec talent et courage.



Alors soyons très nombreux au stade Rigaud ce samedi 7 décembre pour soutenir les joueurs qui vont donner le maximum pour le club, pour Marssac et pour le Tarn tout entier.

Merci à eux, merci au club et à tous les bénévoles et toutes nos félicitations pour leur remarquable parcours !



**Dernier
Marssac Info
avant
élections**

Le numéro double (janvier/février 2020) sera le dernier Marssac Info de notre mandature.

Il n'y aura pas de Marssac Info en mars, mois d'élections municipales. Si vous avez des articles, des événements à venir durant ces mois, nous vous suggérons de les faire paraître au plus tôt.

La Course du Primeur

Les Rives du Tarn Running ont organisé la première édition de la Course du Primeur le 24 novembre dernier. Les pluies des jours précédents rendirent les sentiers difficiles. Les coureurs trouvèrent là un terrain de jeu amusant pour certains, fatigant pour d'autres. Mais la beauté des paysages et l'ambiance conviviale de l'épreuve l'emportèrent sur la difficulté.

L'association tient à remercier les 80 bénévoles qui ont œuvré lors de cette matinée pour que 125 équipes de 3 coureurs et une centaine de randonneurs puissent évoluer entre Marssac et Labastide. D'autres remerciements s'adressent aux partenaires qui ont aidé à la conception et à la réalisation de cette journée.

Rendez-vous semble pris pour novembre 2020 en vue d'une deuxième édition.



Qu'on se le dise
ramasser les
feuilles, c'est
aussi l'affaire de
tous !



Reconnaissons-le, notre service espaces verts manque parfois de bras pour intervenir aussi vite que les marssacois le souhaiteraient. Il serait bon alors que chacun se rappelle les termes du règlement de voirie qui s'applique à toutes les communes de l'agglomération et qui stipule clairement qu'il appartient aux riverains, propriétaires ou locataires, de ramasser les feuilles sur les trottoirs jusqu'au caniveau et d'entretenir régulièrement les parties devant les portails et les entrées des logements collectifs.



Invitation



Le Repas de nos Aînés

A l'occasion de la nouvelle année, la municipalité vous convie à participer au repas des aînés qui aura lieu le samedi 18 janvier à 12h à la salle des fêtes de Marssac.

**Samedi 18 Janvier
à partir de 12h**

Ce moment festif et dansant est pris entièrement en charge par la Mairie. Il s'adresse aux personnes de la commune âgées de 70 ans (au 31/12/2019) et plus, ainsi qu'à leur conjoint.

S'inscrire est obligatoire : vous pouvez le faire dès aujourd'hui au moyen du bulletin ci-dessous.



Bulletin d'Inscription

à compléter et retourner
à la Mairie avant le
21/12/2019*

Monsieur

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Madame

NOM ----- Prénom -----

Date de naissance -----

Adresse -----

Téléphone -----

* Manifestation gratuite
* Nombre de places limitées par la capacité
d'accueil de la salle polyvalente ; inscription par
ordre d'arrivée des bulletins en Mairie.

* En cas de difficulté pour vous déplacer, un
service de navette gratuite est mis à disposition.
Merci de contacter la Mairie au 05.63.55.40.47
* Pas d'inscription par téléphone.

Je m'inscris au repas des aînés du 18 janvier 2020

Signature